

INFO-PARENTS



- Notre journal mensuel

Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://stedouard.cssdgs.gouv.qc.ca/>

2 au 6 mars	Relâche scolaire (CONGÉ)
9 au 16 mars	Rencontre de parents (sur RV)
12 mars	Dépôt du bulletin sur Clic-école
20 mars	Journée pédagogique
23 au 27 mars	Semaine de l'alimentation



Absence(s)/retard(s)

Nous vous rappelons que vous devez nous aviser de toutes absences/retards à partir de l'application Clic-école.

Choix pour la motivation de l'absence

Pour être certaine que vous choisissiez le bon motif, voici l'explication de certains motifs :

- **Maladie – symptômes respiratoires** : Asthme, bronchite, grippe, rhume ou toute condition qui affecte la respiration.
- **Raison civile** : Motif lié à une démarche légale, administrative ou officielle nécessitant la présence de l'élève ou de son représentant. Par exemple : convocation au tribunal comme témoin ou partie impliquée, rencontre avec un avocat ou un intervenant légal.
- **Maladies autres que symptômes respiratoires** : Maux de ventre, maux de tête ou toute autre condition non respiratoire.
- **Rendez-vous médical** : Lorsque votre enfant doit se rendre à un rendez-vous avec un professionnel de la santé.
- **Activités hors cadre scolaire** : Utilisé lorsque l'élève manque l'école pour participer à une activité non organisée, non encadrée ou non reconnue par l'établissement scolaire.
- **Funérailles / mortalité** : Motif lié au décès d'un proche ou à la participation aux cérémonies funéraires.
- **Hospitalisation / services médicaux prolongés** : Absence liée à des soins de santé importants, urgents ou prolongés.
- **Obligation familiale** : Lorsqu'une situation importante au sein de la famille nécessite la présence de l'élève ou affecte directement sa capacité à fréquenter l'école. Par exemple : parent indisposé (maladie, hospitalisation, urgence) ou événement familial important et imprévisible.

- **Voyage ou vacances** : Lorsque vous partez en vacances. Il est important d'aviser l'enseignant(e) ET le secrétariat.

Changement d'adresse

L'école doit être avisé de tout changement d'adresse. Pour se faire, vous devez vous présenter au secrétariat sur les heures d'ouvertures avec 2 preuves d'adresse (bail, compte hydro, documents gouvernementaux etc.)

Conseil d'établissement

La prochaine séance aura lieu mercredi le 1^{er} avril prochain à la salle polyvalente de l'école à 18 h 30.

Consignation de canettes vides.

Vous pouvez toujours rapporter vos canettes vides et rincées dans la boîte de consignation située entre les deux portes de l'administration. Tout l'argent amassé servira à financer une activité à nos finissants de 6^e année.



Semaine de l'alimentation

La semaine de l'alimentation sert à apprendre comment bien manger pour rester en santé. Les élèves découvriront différents aliments, surtout des fruits, et on fait des activités amusantes comme des jeux, une marche et même des dégustations. C'est un moment pour mieux comprendre ce qui est bon pour leur corps. Voici l'horaire de la semaine

Lundi 23 mars Jour 3	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu de devinettes (20) Fruits et légumes 	
Mardi 24 mars Jour 4	<ul style="list-style-type: none"> • Guide alimentaire • Sites internet proposés 	
Mercredi 25 mars Jour 5	<ul style="list-style-type: none"> • 14h00: Marche pour tous sur la rue du Parc jusqu'aux boîtes aux lettres. • L'importance de boire de l'eau. 	
Jeudi 26 mars Jour 1	<ul style="list-style-type: none"> • Jeu proposé : Vos élèves doivent nommer ou écrire le plus de fruits et de légumes en 2 minutes. 	
Vendredi 27 mars Jour 2	<ul style="list-style-type: none"> • Dégustation de 3 fruits (carambole, papaye et longane) ➤ Vérifier si votre enfant a des allergies. 	

Des nouvelles de nos élèves

Sortie au parc régional St-Bernard



mars 2026











Les élèves de 2^e année développent leur fluidité en lecture en présentant un théâtre de lecteurs aux élèves de maternelle!



Groupe 301
Exposé oral : Mon talent!



Opération Enfant-Soleil vous remercie 900 fois
pour votre générosité.



Messages des T.E.S

Et si on parlait technologie...

Règle des 4 PAS d'écran

PAS d'écran le **matin**

Pour bien commencer la journée, il vaut mieux éviter les écrans. Cela aide à se **concentrer** à l'école et à être plus **attentif**.

PAS d'écran *dans* la **chambre**

Sans écran dans la chambre, l'enfant dort mieux et peut **jouer, créer, inventer**. Les parents gardent un œil sur ce qu'il regarde.

PAS d'écran *pendant* les **repas**

Les **repas** sont un moment **important** pour discuter en famille. Sans écran, **on profite du moment ensemble**.

PAS d'écran *avant* le **coucher**

La **lumière bleue** des écrans **bloque** la production de **mélatonine** et retarde l'endormissement naturel. Les **éteindre à l'avance** aide le corps à se détendre et à s'endormir plus facilement.

Carol-Anne Vallée, psychomotricienne

GÉRER LA TECHNOLOGIE ET LES ÉCRANS



Conseils pour les parents à l'ère numérique



Limites de temps

- Établissez des horaires précis pour l'utilisation des écrans, par exemple après les devoirs ou seulement pendant le week-end.
- Utilisez des applications ou des outils de contrôle parental pour définir des limites de temps d'écran.

Activités hors écran

- Encouragez des activités alternatives comme la lecture, les jeux de société, ou les activités en plein air.
- Fixez une "heure sans écran" avant le coucher pour favoriser un meilleur sommeil.

Sécurité en ligne

- Parlez de la vie privée et expliquez pourquoi il ne faut pas partager d'informations personnelles en ligne.
- Installez un logiciel de contrôle parental pour filtrer le contenu inapproprié.

Éducation numérique

- Discutez des dangers potentiels en ligne, tels que le cyberharcèlement.
- Encouragez votre enfant à vous parler s'ils rencontrent quelque chose d'inconfortable en ligne.

Rôle Modèle

- Montrez un comportement exemplaire en limitant votre propre temps d'écran.
- Regardez des programmes ou jouez à des jeux avec eux de temps en temps pour partager leur expérience.

Équilibre Technologique

- Créez des zones sans technologie dans la maison, comme la salle à manger.
- Planifiez des sorties ou des activités familiales où les appareils ne sont pas autorisés.



SERVICE DE GARDE / SURVEILLANCE DU MIDI

Les premiers sourires du début et de la fin de journée !



FERMETURE

Prenez note que le service de garde sera fermé à l'occasion de ;

- La semaine de relâche – du 2 au 6 mars
- Le lundi de Pâques – 6 avril la semaine de relâche et du lundi de Pâques

INSCRIPTIONS



Avez-vous réinscrit votre enfant au service de garde ou à la surveillance du midi pour l'année 2026-2027 ?

Consultez la section :
sur votre [Portail Parents](#)



[PÉDAGO DU 20 MARS 2026 \(Inscription du 23 fév. au 8 mars\)](#)



Chaque mois, vous trouverez dans cette section des capsules d'informations sur divers sujets.

CAPSULE DE L'HYGIÉNISTE DENTAIRE



Mes dents et le chocolat de Pâques

Pâques approche à grands pas et bien sûr les enfants sont très heureux de recevoir des chocolats. Nous aimerions profiter de l'occasion pour vous rappeler comment protéger les dents des enfants.

- Manger du fromage comme collation. Le fromage diminue l'action des microbes.
- Prendre les sucreries au moment du repas plutôt qu'en collation protège les dents.
- Si on n'a pas la brosse à dents sous la main, faire rincer la bouche avec de l'eau ou manger des aliments croquants (pommes, les carottes et le céleri).
- Bien brosser les dents deux fois par jour.

Joyeuses Pâques !

Les Hygiénistes dentaires
CLSC Saint-Rémi

Source : Hygiénistes dentaires du CLSC St-Michel, Capsules santé dentaire
Image : <http://kot-regime-blog.fr/wp-content/uploads/paques.jpg>